



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE

parcellaire concernant le projet de requalification et d'extension de la zone commerciale de Balaruc sur les communes de Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux, au profit de la société publique locale du bassin de Thau (SPLBT), concessionnaire de Sète agglomération méditerranéenne (SAM)

En vue de la réalisation du projet de requalification et d'extension de la zone commerciale de Balaruc sur les communes de Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux, au profit de la société publique locale du bassin de Thau (SPLBT), concessionnaire de Sète agglomération méditerranéenne (SAM), il sera procédé du lundi 17 juillet 2023 à 8h30 au mercredi 2 août 2023 à 12h00, soit pendant 16,5 jours consécutifs, à une enquête parcellaire.

Le commissaire enquêteur désigné pour conduire cette enquête est Monsieur Vincent RABOT, retraité.

Le dossier et les registres d'enquête parcellaire, côtés et paraphés par le maire, seront déposés du lundi 17 juillet 2023 à 8h30, au mercredi 2 août 2023 à 12h00, aux horaires d'ouverture suivants, à la mairie de :

- Balaruc-les-Bains, siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- Balaruc-le-Vieux, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 8h30 à 12h30.

Les personnes intéressées pourront déposer ou transmettre leurs observations durant l'enquête du lundi 17 juillet 2023 à 8h30, au mercredi 2 août 2023 à 12h00 :

* sur les registres d'enquête parcellaire déposés à la mairie de Balaruc-les-Bains et de Balaruc-le-Vieux, aux jours et horaires mentionnés ci-dessus,

* les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, Monsieur Vincent RABOT:

«Zone commerciale de Balaruc »
Hôtel de Ville
Avenue de Montpellier - BP1
34540 Balaruc-les-Bains

Le commissaire enquêteur recevra les observations des personnes intéressées à la mairie de Balaruc-les-Bains, siège de l'enquête, aux dates et horaires suivants :

- lundi 17 juillet 2023 de 08h30 à 9h30,
- mercredi 2 août 2023 de 10h00 à 12h00.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables dans les mairies de Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux.